

Quelles seraient les conséquences sur le plan militaire de la perte par la France de ses capacités spatiales ?⁽¹⁾

LES ENJEUX

Comme l'ont montré les dernières opérations militaires de la France sur des théâtres extérieurs, la prégnance du spatial sur l'ensemble du spectre des missions de défense est forte.

La crédibilité du positionnement politique et diplomatique de la France reste subordonnée à sa capacité à évaluer chaque situation de manière autonome et souveraine.

Une perte d'autonomie en la matière aurait pour la France des conséquences durables pour son avenir stratégique et sa capacité à rester maîtresse de son destin.

Par le Colonel Iñaky GARCIA-BROTONS* et François RAFFENNE**

Afin de rendre compte de l'ensemble des conséquences d'une perte de capacités spatiales pour notre outil de défense sans nous limiter au seul prisme des opérations récentes, nous avons privilégié ici une approche évolutive (du court terme opérationnel au long terme stratégique) dans le but de montrer la prégnance du spatial sur l'ensemble du spectre des missions de défense.

Le point de départ de notre réflexion est l'examen des opérations menées ces dernières années par l'armée française tant sur des théâtres extérieurs (Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (FIAS) en Afghanistan, Harmattan en Libye, Force Internationale des Nations Unies au Liban (FINUL), opérations Licorne, Atalanta, interventions en Somalie, au

Niger...) que sur le territoire national (lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane). Cet examen permet d'appréhender l'importance des capacités spatiales sur l'ensemble du cycle opérationnel. Les premiers retours d'expérience de l'opération Harmattan mettent en effet en relief la prééminence du spatial tant au niveau de la planification (utilisation de la cartographie satellitaire

* Chef d'Etat-major du Commandement interarmées de l'Espace.

** Responsable du suivi des questions de sécurité/défense UE et OTAN au sein de la division « Relations Institutionnelles » d'Astrium.

(1) Cette chronique présente les résultats d'un travail dirigé par le Colonel Iñaky Garcia- Brotons dans le cadre du séminaire d'expertise spatiale organisé par le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA), sous l'égide du Commandement interarmées de l'Espace (CIE).

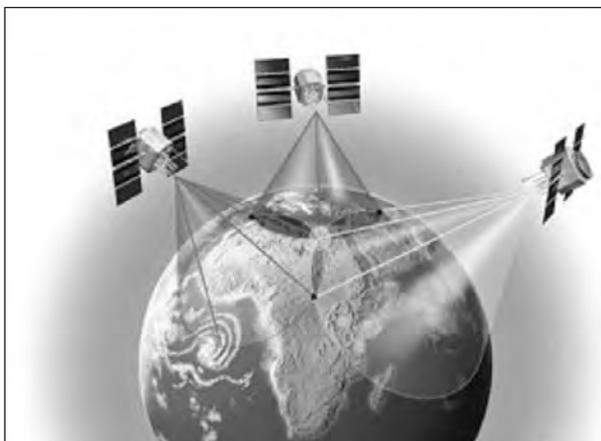


Photo 1 : Configuration de la radionavigation par satellites.

et des modèles numériques de terrain, renseignement optique et radar...) que de la préparation (renseignement opératif, météo, ciblage) et de la conduite des opérations (guidage GPS, systèmes de communication, *data-links*...). De nature essentiellement aéromaritime, l'opération Harmattan s'est en effet articulée autour de l'utilisation massive et continue de l'espace comme facilitateur capacitaire permettant la mise en réseau des différents moyens employés dans le respect des contraintes opérationnelles et politiques d'une telle opération. De manière générale, il est donc possible d'affirmer que la perte de capacités spatiales aurait profondément modifié la physionomie de l'opération (moindre efficacité des frappes aériennes, ralentisse-

ment de la boucle décisionnelle et du tempo opérationnel, risque accru de dommages collatéraux et de pertes humaines au sein de la coalition) avec une possible incidence sur la nature même du conflit et sur sa durée (2).

Toujours sur le plan des opérations, l'Afghanistan met en évidence l'importance du spatial pour appréhender les spécificités géographiques et opérationnelles du théâtre d'intervention. Les dimensions et le caractère montagneux et escarpé du territoire afghan nécessitent en effet le recours aux liaisons satellites pour les communications intra et inter-théâtres de toutes les emprises de la FIAS (Head-Quarters (HQs), bases opérationnelles avancées (FOBs), *Operational Mentor and Liaison Teams* (OMLTs)), comme pour l'utilisation des drones « au-delà de la ligne d'horizon », avec conservation de l'observation. En outre, l'ensemble des moyens d'écoute électromagnétique, cruciaux pour les actions des forces spéciales et l'élimination des *high-value targets*, ne peuvent être envisagés sans recours à l'espace. Enfin, la durée de l'opération imposant des temps de déploiement longs pour les personnels de la force, les moyens de soutien aux troupes (*welfare*) recourant aux satellites deviennent essentiels. En Afghanistan, la perte de capacités spatiales aurait ainsi pour conséquence de réduire les ambitions militaires et politiques d'une opération

(2) A titre d'illustration, l'élimination de la colonne du Colonel Kadhafi a été le résultat d'une action concertée et réactive d'un drone Predator et de Mirages 2000, une action rendue possible par le recours aux liaisons satellitaires.



Photo 2 : Image simulée de la rade du port militaire de Toulon à partir d'informations fournies par le satellite Pléiades.

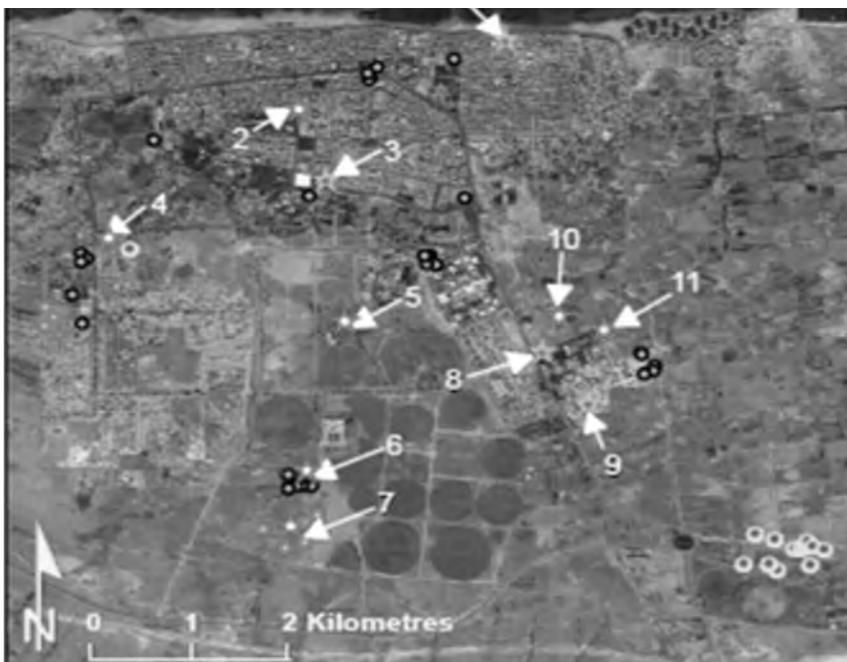


Photo 3 : Utilisation de l'imagerie spatiale pour la conduite d'opérations militaires.



Photo 4 : Le satellite Hélios mis en orbite par le lanceur Ariane 5 (représenté ici juste après le largage de sa coque de protection).

dont le caractère complexe et protéiforme s'accommode déjà mal de toute carence capacitaire.

Les autres opérations menées ces dernières années, qui se situaient moins dans le registre de la haute intensité, utilisaient déjà toutes l'espace à des degrés divers. D'importance moindre, compte tenu du tempo opérationnel différent qui caractérise ces diverses opérations, les capacités spatiales n'en demeurent pas moins un multiplicateur d'effets dont la disparition soudaine aurait des conséquences importantes sur l'aptitude des armées à satisfaire aux exigences du contrat opérationnel issu du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale de 2008.

En élargissant la perspective pour nous concentrer, dans un deuxième temps, sur les missions de défense s'inscrivant davantage dans le moyen terme, l'espace apparaît, là encore, comme un élément structurant. L'ensemble des missions recouvrant la surveillance de la proliféra-

tion nucléaire et balistique, la vérification de l'application des traités internationaux et la pérennité de la posture de dissuasion reposent sur une utilisation continue de moyens spatiaux tant dans leur dimension proprement opérationnelle que dans leur volet politico-stratégique. En effet, la crédibilité du positionnement politique et diplomatique de la France sur ces questions est consubstantielle à la capacité nationale à évaluer chaque situation de manière autonome et souveraine. Grâce à leur caractère non intrusif et récurrent, les moyens spatiaux, notamment optiques, garantissent l'autonomie nationale en matière de négociation et de prise de décision, permettant ainsi à la France de maintenir une posture stratégique souveraine et de disposer d'une information au service des seuls intérêts du pays. La perte de telles capacités spatiales aurait un impact profond et durable sur l'exercice de la souveraineté nationale en rendant la France dépendante d'informations étrangères qu'elle ne maîtriserait pas, et donc sujettes à falsification (3). Les prises de décisions les plus stratégiques pour le pays (entrée en guerre, vote au Conseil de Sécurité des Nations Unies, posture diplomatique) seraient entièrement assujetties aux moyens d'autrui. Devenue aveugle stratégiquement, la France se retrouverait ainsi dans la posture inconfortable d'un pays disposant de tous les attributs de la puissance, mais demeurant incapable d'en décider l'usage en toute connaissance de cause. Cette perte d'autonomie aurait de fait des conséquences durables pour l'avenir stratégique de la France et pour sa capacité à rester maîtresse de son destin.

(3) L'exemple le plus pertinent de ce cas de figure demeure l'évaluation autonome par la France du programme irakien d'armes de destruction massive grâce aux images fournies par le satellite de reconnaissance Hélios en 2002-2003. N'étant pas dépendante des images fournies par d'autres opérateurs, la France avait ainsi été en mesure de décider en toute connaissance de cause de ne pas participer à l'invasion de l'Irak.

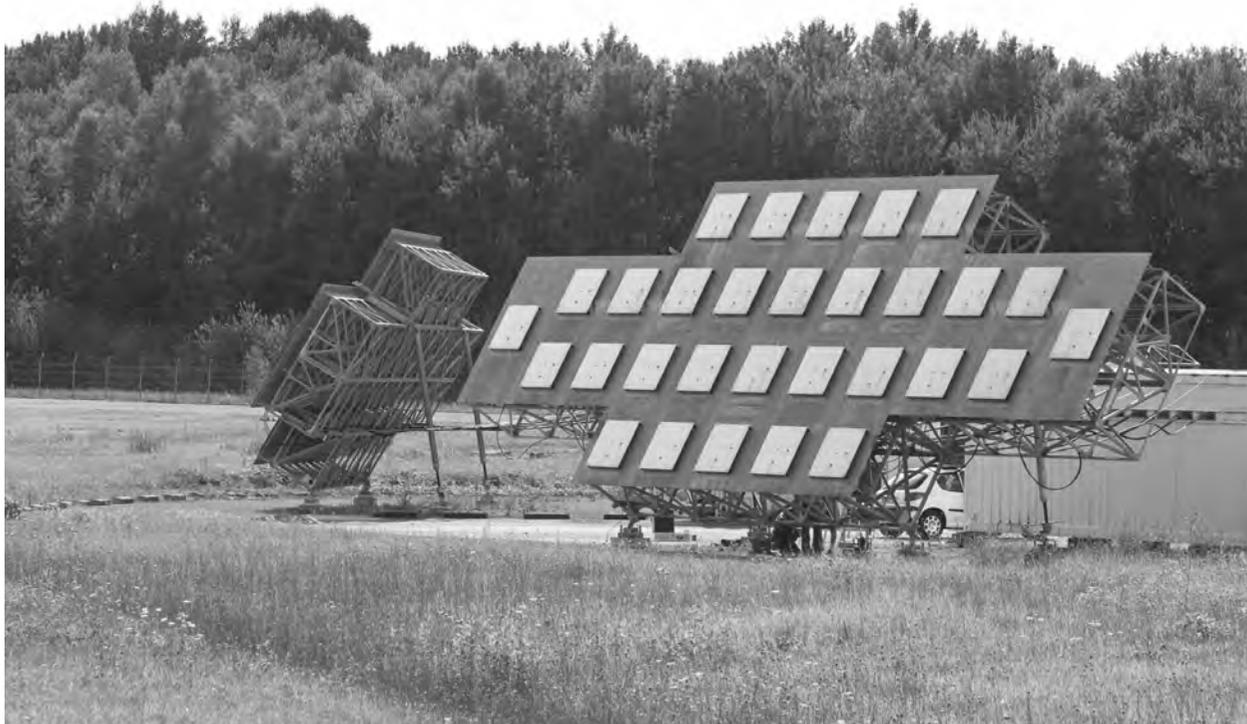


Photo 5 : Surveillance de l'espace au moyen de radars Graves.

Les conséquences à plus long terme de la perte de capacités spatiales peuvent être évaluées à l'aune des exigences de la fonction « Connaissance et anticipation ». La tension croissante entre, d'une part, la pression accrue sur les budgets alloués à la défense et, d'autre part, l'élargissement continu du spectre des missions qui lui sont assignées contribue en effet à faire de cette fonction stratégique le point d'équilibre de l'équation précaire entre moyens et missions. Dans cette perspective, l'espace apparaît plus que jamais comme l'élément constitutif de la puissance de demain, qui devrait, selon toute vraisemblance, être caractérisée par l'affirmation grandissante de nouveaux défis stratégiques, liés notamment au réchauffement climatique, à la réduction du format des armées, à la démocratisation des moyens de la puissance conventionnelle, ainsi qu'à un aplanissement relatif des écarts de puissance entre pays et, par conséquent, à l'importance grandissante des capacités différenciatrices. A l'instar des capacités de lutte informatique défensive et offensive, les capacités spatiales apparaissent, dans ce contexte, comme un multiplicateur de forces susceptible, à l'ère des puissances relatives, de préserver la supériorité qualitative des armées disposant de ces moyens, tant en amont des crises qu'en aval de celles-ci.

Clé de voûte de la puissance de demain et élément différenciateur par excellence, l'espace est ainsi autant porteur d'atouts que générateur de vulnérabilités. Cette notion est notamment au centre du concept (en cours de popularisation) des « espaces communs partagés » (ou *Global Commons*, selon la terminologie

américaine et désormais selon celle de l'Otan). À l'instar de l'espace maritime et du *cyberespace*, l'espace extra-atmosphérique constitue un milieu dont la maîtrise des flux – plus que le contrôle à proprement parler – constitue un avantage tant stratégique qu'opérationnel. Toute restriction imposée à la liberté d'action au sein des *Global Commons* modifie, en revanche, l'équation de la puissance de manière tout autant exponentielle. La perte de capacités spatiales aurait donc sur le long terme un impact considérable sur l'équilibre entre les puissances respectives des nations.

Par conséquent, l'espace, vecteur autant de puissance que de vulnérabilités, doit pouvoir être sécurisé à la hauteur des enjeux qu'il véhicule. Les programmes de sécurité dans l'espace et de *Space Situational Awareness* (SSA) deviennent d'autant plus indispensables qu'ils permettent de préserver la maîtrise de capacités dont l'importance stratégique et opérationnelle va continuer de s'accroître. En dépit du caractère encore « non-arsenalisé » de l'espace extra-atmosphérique, le caractère évolutif et protéiforme des conflits de demain (qui seront sans doute moins centrés sur des problématiques exclusivement territoriales) risque fort d'investir le milieu spatial, le transformant d'espace de partage qu'il était, en un champ potentiel de batailles. Il est du devoir de tous les acteurs du spatial de défense, des opérationnels jusqu'aux industriels, de prendre la pleine mesure de cet enjeu afin d'être à même de préparer la France à faire face à cet avenir incertain en toute connaissance de cause et en disposant des moyens nécessaires.